

Déploiement du dispositif Pass'Sport au 1^{er} septembre, destiné à favoriser la pratique sportive dans un club pour les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire ou de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et les jeunes émancipés bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).



LE **PASS SPORT**
C'EST QUOI ?

Une aide de
50 euros par enfant
à 3,3 millions de familles*
**pour financer l'inscription
dans un club sportif**
à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources



LE **PASS** SPORT

C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans

dont les familles sont déjà
bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans



LE **PASS** SPORT

COMMENT ÇA MARCHE ?

Fin août, **3,3 millions de familles** recevront le Pass'Sport et bénéficieront d'une **réduction de 50 euros** par enfant pour la prise d'une licence ou adhésion :

- dans les associations sportives affiliées à une fédération ;
- en QPV, dans toutes les associations sportives agréées.

